

## **ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE**

### **Société Tunisienne des Marchés de Gros –SOTUMAG**

**Siège social : Route de Naâssen, Bir Kassâa 2059 Ben Arous**

Les Actionnaires Minoritaires de la Société Tunisienne des Marchés de Gros sont convoqués pour la deuxième fois en Assemblée générale électorale le mercredi 04 JUIN 2025 à 10h00, au siège de la SOTUMAG : Route de Naâssen, Bir Kassâa 2059 Ben Arous, à l'effet de :

- Désigner l'administrateur représentant les Actionnaires Minoritaires pour une durée de (03) ans qui expire avec l'Assemblée générale ordinaire qui statuera les états financiers de l'exercice 2027, Et ce conformément à l'article n°24, alinéa 3 de la décision générale du Conseil du Marché Financier n°23.

La liste des candidats retenus accompagnée des informations prévues à l'article 22 de ladite décision générale du Conseil du Marché Financier sont mises à la disposition des Actionnaires Minoritaires au siège de la SOTUMAG.